

Affaire N°2020 – 020

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
DU BUDGET ANNEXE « POMPES FUNEBRES »**

Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le compte administratif 2019 du budget annexe des Pompes Funèbres :

FONCTIONNEMENT 2019	
Dépenses	Recettes
0,00	79 170,38
Excédent :	79 170,38

Dont le détail ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	CA 2019	Chapitre	Libellé	CA 2019
			70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	15 518,77
			002	Résultat de fonctionnement reporté	63 651,61

INVESTISSEMENT 2019	
Dépenses	Recettes
0,00	678,13
Excédent :	678,13

Dont le détail ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	CA 2019	Chapitre	Libellé	CA 2019
			001	Solde d'investissement reporté	678,13

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE : Excédent : 79 848,51 euros

Solde RAR : 0,00 €

Besoin de financement : 0,00 €

Le Conseil Municipal à la majorité :

- **PROCEDE** à l'approbation du compte administratif 2019 du budget annexe Pompes Funèbres ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les documents y afférents et de procéder aux opérations budgétaires qui en découlent.



Le Maire

Jeannick ATCHAPA